

la bibliothèque de la bande dessinée

consultation des fonds patrimoniaux

Nous vous informons que la consultation se fait uniquement sur rendez-vous au centre de documentation cternaux@citebd.org. À votre arrivée, merci de vous présenter à l'accueil de la Cité (les chais, quai de la Charente). Afin que vous puissiez garder vos effets personnels indispensables, une mallette vous sera remise. Vous pourrez déposer le reste de vos affaires dans les casiers fermant à clés situés à l'entrée du musée.

Les matériaux impropres à la conservation ne sont pas autorisés lors de la consultation des documents patrimoniaux : toutes encres (stylo, feutre), correcteur, colle, scotch, objets tranchants, nourritures et boissons. Nous n'autorisons pas les photos avec flash.

Pour toutes les consultations de périodiques ou albums issus du fonds ancien, un lavage des mains vous sera demandé.

Nous vous demandons la plus grande précaution pour manipuler les documents qui vous sont transmis.

Pour les périodiques, nous vous demandons de respecter l'ordre dans lequel ils se trouvent dans chaque boîte.

Le personnel se réserve le droit d'intervenir à tout moment s'il le juge opportun sur la manipulation des collections patrimoniales, ainsi que le droit de vérifier la mallette à votre départ, qui doit être remise à l'accueil du musée en sortant.

Nous vous remercions de votre compréhension.

la **cité** internationale
de la bande dessinée
et de l'image